

SOS LOUE RIVIÈRES COMTOISES : 13 ANS APRÈS, L'URGENCE RESTE LA MÊME



Il y a des centaines à œuvrer tout au long de l'année en faveur de la défense de notre environnement et de nos rivières. Derrière le nom « SOS Loue Rivières Comtoises », une quarantaine d'associations, fédérations et organisations alertent sur la dégradation de la qualité des rivières comtoises depuis plus de dix ans maintenant.

Les deux derniers épisodes de mortalités massives sur le Doubs franco-suisse en décembre 2022 et sur la haute vallée de la Loue début février 2023 ont provoqué la colère des pêcheurs et de tous les autres membres du collectif. Car la raison est la même qu'en 2010, date de création de SOS Loue Rivières Com-

toises : la saprolégniose, une maladie fongique causée par un champignon aquatique. La recrudescence du nombre de poissons contaminés par cette mycose est en lien direct avec la mauvaise qualité de l'eau. En 2013 déjà, le Collectif publiait un programme contenant 73 propositions pour épurer les cours d'eau, avec en ligne de mire l'agriculture, la sylviculture ou encore l'assainissement.

Nouveau courrier, plus ciblé

Depuis, les épisodes de pollutions et dégradations des cours d'eau se sont multipliés sans que rien ne bouge réellement auprès des institutions. Ce vendredi 17 février 2023, SOS Rivières Loue Comtoises – devant une dizaine de journalistes

Les nouveaux épisodes de mortalités massives de poissons dans le Doubs et le manque de réaction des institutions ont poussé le collectif SOS Loue Rivières Comtoises à publier un nouvel ensemble de propositions pour lutter contre ce fléau en lien direct avec la pollution des eaux. Un recueil envoyé par courrier à 60 destinataires institutionnels. ■

dans les locaux de la Maison de l'Environnement – a donc renvoyé un nouveau courrier à 60 personnalités publiques, politiques. À cela s'ajoute 60 autres mails avec les mêmes documents. À l'intérieur, des propositions plus ciblées.

« Nous avons des solutions concrètes mais aucun pouvoir de décision »

« La dégradation de nos rivières s'intensifie année après année. On nous reproche souvent d'alerter sans proposer des solutions ce qui est faux, on le fait depuis la naissance du collectif. En revanche, nous n'avons aucun pouvoir de décision », explique Manon Silvant, qui présentait un état des lieux des rivières aux côtés de quelques autres pêcheurs et spécialistes, tous membres de SOS Loue Rivières Comtoises, dont Philippe Koeberlé. « La Loue n'héberge que 20 à 30% de ce qu'elle devrait héberger en salmonidés. »

Des inventaires piscicoles inquiétants

Aux côtés de l'OFB, la Fédération de pêche réalise chaque année un inventaire piscicole à l'aide d'une pêche électrique. « Dans un cours d'eau à truites de bonne qualité, on doit normalement être autour de 300 à 400 kilos de poissons sur 1 hectare. », assure Jean-Pierre Hérold, biologiste retraité et membre fondateur du collectif. En 2021 et 2022 du côté de Cléron, les relevés de l'OFB étaient de 30kg de truites à l'hectare. « Ce sont des méthodes implacables. À cela s'ajoute le recul des salmonidés vers les endroits plus frais. Dans la Loue les poissons remontent de plus en plus vers la source. »

Le plan rivières-karstiques 2022 – 2027 discrédité

La Loue est la seule rivière de cette longueur à être entièrement classée rivières à truites de première catégorie. En basse Loue pourtant, voilà des années

que les poissons ont délaissé le cours d'eau. Le collectif s'appuie sur les données officielles de l'État mais aussi sur des dizaines d'études scientifiques prouvant l'impact de la pollution sur les rivières comtoises. « On s'est fait taxer d'agribashing par l'ancien préfet lorsqu'on alertait sur les rejets de fromageries il y a quelques années. Depuis des condamnations ont été prononcées et une surveillance particulière est en place. », poursuit Manon Silvant, jugeant que le plan rivières karstiques 2022 – 2027, annoncé en octobre 2022, n'est qu'un « coup marketing de plus ». Philippe Koeberlé lui est plus cinglant : « ce plan est l'œuvre de personnes qui n'ont rien fait pendant dix ans et qui aujourd'hui disent regardez on fait quelque chose ».

Le collectif comme le groupe d'opposition au Département ont découvert ce plan par les médias. « On ne sait pas à quoi correspondent ces dates et il n'y a eu aucune concertation avec nous

ou nos membres, qui sommes sur le terrain toute l'année. »

Deux gros progrès notables

SOS rivières Loue Comtoises note toutefois deux progrès considérables de la part des « officiels » : d'abord les récentes condamnations des fromageries reconnues coupables de pollution. Une audience inédite, pilotée par Claire Keller, l'autre changement majeur pour SOS Loue Rivières Comtoises. Arrivée en 2020 comme substitue du procureur, Me Keller est la magistrate spécialisée en charge du pôle régional de l'environnement depuis 2021. En parallèle, l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue a lancé une étude à propos de l'impact du changement climatique sur la disponibilité en eau future. Des premiers ateliers sont prévus les 2 et 3 mars (voir en édition Haut Doubs) avec les acteurs locaux concernés.

M.S

À VOS AGENDAS

Le 1er mars a été décrétée
journée mondiale du com-

pliment. Le principe est simple : l'être humain a besoin de reconnaissance, d'être mis en valeur pour se sentir bien. Alors à chacun son petit compliment envers les voisins, collègues, membres de sa famille... ça ne coûte rien et ça fait toujours plaisir à ceux qui le reçoivent.

LE TRUC DE GRAND-MÈRE

Il fait un peu froid pour mettre les amis fumeurs dehors en ce moment et vous avez pitié... mais en les tolérant à l'intérieur, l'odeur vous incommode. Il faut régulièrement faire brûler des écorces d'oranges entières dans une coupelle ou encore mettre du bicarbonate de soude au fond des cendriers quand les gens s'en servent. Moins d'odeurs en perspective et une amitié préservée...

La Recette de la semaine



Blanquette thon et Comté

- 800 g de thon frais • 4 escalopes de foie gras de canard
- 50 g de Comté 12 mois râpé • 2 carottes
- 2 petits poireaux • 1 oignon • 1 échalote
- 10 cl de vin jaune • 20 cl de bouillon de volaille
- 20 cl de crème • ½ citron • 1 jaune d'œuf
- 1 cuillère à soupe de Maizena • huile d'olive • sel et poivre.

Préparer le bouillon de volaille. Éplucher et laver les légumes. Couper les poireaux en lanières et les autres légumes en fines rondelles. Faire suer les légumes dans une grande casserole, dans 2 cuillères à soupe d'huile d'olive. Verser de l'eau à hauteur, ajouter le bouillon de volaille et le Vin Jaune. Laisser mijoter 30 min. Egoutter les légumes en récupérant le bouillon. Couper le thon en cubes. Les faire dorer rapidement dans 1 cuillère à soupe d'huile d'olive. Saler, poivrer, puis les retirer du feu. Presser le citron. Faire chauffer 2 cuillères à soupe d'huile d'olive dans une casserole. Faire un roux avec la Maizena et verser le bouillon tout en remuant jusqu'à épaississement. Retirer du feu. Dans un bol, fouetter la crème avec le jaune d'œuf et un filet de citron. Saler légèrement, poivrer et ajouter la préparation au bouillon sans cesser de fouetter. Verser le Comté râpé. Réserver. Couper les escalopes en cubes. Dans une poêle bien chaude, faire dorer les cubes, saler et poivrer. Dégraisser et mettre les cubes sur du papier absorbant. Ajouter les morceaux de thon dans la sauce et les réchauffer quelques minutes sur feu très doux.

ALMANACH de la semaine

DICTON POPULAIRE

Y aura-t-il du brouillard en mars ? La question est d'importance pour les mois à venir. Les dictons sont en effet nombreux à le dire : « Autant de brouillard en mars, autant de gelée en avril ». « Le brouillard de mars, donne gelée blanche en mai ». « Autant de brouillards en mars, autant d'orages en été ». Alors ouvrez l'œil et vous en saurez plus sur ce qui vous attend jusqu'à l'automne.



votre webradio
numérique

laradio@webradioplus.fr
**Web
Radioplus**
Franche-comté

CONCOURS DE SCIENCES : 5 ÉTABLISSEMENTS S'AFFRONTENT

Le 7 avril 2023, au musée du Temps de Besançon, cinq équipes de collégiens venues de cinq établissements différents de l'académie de Besançon s'affronteront dans l'optique de représenter l'académie lors de la finale nationale d'un concours de sciences, qui se déroulera le 31 mai 2023 au musée de l'Air et de l'Espace du Bourget. ■



© CGénial.

« Le « concours CGénial », qui se décline en « CGénial-collège » et « CGénial-lycée », est destiné à promouvoir les sciences. Fruit d'un partenariat entre « Sciences à l'École » et la Fondation CGénial, le concours CGénial récompense les projets menés en équipe, toutes sciences et techniques confondues », explique Nathalie Guyon, référente académique pour le concours scientifique CGénial à destination des collégiens, avant de poursuivre : « Le « concours CGénial » invite les collégiens et les lycéens des voies générale, technologique et professionnelle à travailler, en équipe, un projet scientifique et technique. »

Cinq projets scientifiques

Sur les cinq équipes, deux viennent de Haute-Saône, deux viennent du Jura et une du Doubs. Le collège Pierre Hyacinthe Cazeaux de Morez sera représenté avec le projet intitulé « Il y a de l'électricité dans l'air et du plastique au sol ». L'autre établissement jurassien est le collège du Plateau de Lavans-les-Saint-Claude, avec le projet « G-capté ». Du côté de la Haute-Saône, des collégiens du collège Raymond Gueux de Gy présenteront leur projet « Un ballon pour explorer l'atmosphère de Gy », tandis que ceux du collège René Cassin de Noidans-les-Vesoul proposeront leur réflexion pour travailler autour de la technologie au service de l'écologie. Le seul établissement du département du Doubs représenté est le collège Saint-Joseph de Maiche, avec la « construction d'un four solaire

», projet qui s'inscrit dans la suite de celui présenté l'an dernier. Un concours qui permet donc de rendre ludique la technologie, la physique-chimie, les SVT et les mathématiques.

La victoire 2022 pour Morez

L'an dernier, le 1er avril 2022, le collège de Morez avait remporté la finale académique à la maison natale de Pasteur à Dole, avec un projet intitulé « La matière est-elle satisfaisante ? ». Cette fois-ci, les équipes sont attendues au musée du Temps. Trois collégiens représenteront et défendront le projet de leur équipe devant deux jurys. L'une des cinq équipes ira donc au Bourget pour la finale nationale et devra défendre les couleurs de l'académie de Besançon, pour espérer une victoire nationale.

A.S

LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU DOUBS OUVERTES AU PUBLIC

Le département du Doubs organise des Journées Portes Ouvertes aux Archives départementales les samedi 4 et dimanche 5 mars pour découvrir les traces de vie des personnalités du département, célèbres ou anonymes. ■



Allez explorer le monde des Archives

Petits et grands peuvent ainsi découvrir des milliers de documents conservés, connaître l'Histoire au travers des petites histoires locales. C'est l'occasion également de s'initier à la recherche en ligne et prolonger sa réflexion en participant à des jeux et des ateliers sur la problématique des données personnelles à l'heure du numérique.

Visites guidées du bâtiment

Quelles sont les missions des Archives départementales, la découverte des traces laissées

par les individus depuis les listes nominatives du XIXe siècle au RGPD d'aujourd'hui (Règlement général sur la protection des données).

Des bénévoles de l'association « Miroir du Monde » seront présents durant les deux jours pour témoigner de leur parcours de vie et leur rapport aux documents. Une visite sur les traces des acteurs d'un procès d'Assises sera proposée.

La visite du bâtiment est possible avec des départs toutes les demi-heures, à partir de 14h30. L'initiation sur le site des Archives départementales et la présentation de ses ressources sera offerte en continu à partir de 14h30.

Escape game «Connais-toi, échappe-toi»

Proposé par le Centre pour l'éducation aux médias et à

l'information, les joueurs suivront les traces laissées sur les réseaux sociaux et le web par leur ravisseur pour trouver la combinaison du cadenas fermant la salle. Une façon de comprendre les enjeux de la maîtrise des renseignements personnels. L'escape game dure 45 minutes, de 16h à 17h le samedi 4 et le dimanche 5 mars. Il est accessible aux enfants à partir de 10 ans.

Comment protéger son identité numérique

L'association Tinternet anime un atelier sur l'identité numérique, les informations concernant chaque personne qui peuvent être trouvées en ligne. Leur origine, comment limiter la diffusion ? Des questions de société ! Cet atelier est ouvert à partir de 14h30, le samedi 4 mars de 14h30 à 16h30.

La Rédaction

LES NOTAIRES DU GRAND BESANÇON VOUS PROPOSENT

BESANÇON • 260 000 €

Ref. : 25003-1015209 / Honoraires 3,86% TTC (inclus à la charge de l'acquéreur) (Prix 250 000 € hors honoraires)

MAISON D'HABITATION. Secteur Les Fourms Chaux- Au calme dans l'impasse - MAISON D'HABITATION mitoyenne par le garage comprenant en rez de chaussée : Entrée, séjour double avec cuisine équipée ouverte sur séjour, wc, garage. A l'étage hall, trois chambres avec placards, salle de bains-wc. Terrain de 2a11ca clos et aménagé avec terrasse. BON ETAT. Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr DPE : D (107kWh/m²/an)

SELARL CUSENIER-LAMBERT-LAFAY
03 81 82 80 70 - remi.perche.25003@notaires.fr

SERRE-LES-SA PINS • 219 000 €

Ref. : 25001-479406
Honoraires à la charge du vendeur

APPARTEMENT. Venez découvrir ce magnifique 3 pièces entretenu et très prisé. Venez découvrir cet appartement rénové de plus de 29 m² et doté de nombreux atouts - Son parking privatif, sa terrasse de plus de 10m², sa large baie vitrée garantissant une grande luminosité, son placard pendrière toute hauteur situé dans l'entrée sauront parfaire votre confort ou celui de votre futur locataire tout autant que les nombreux avantages que propose la résidence comme l'interphone, l'ascenseur qui dessert l'appartement et la cave, le parc permettant de profiter d'espace vert. DPE : C (113kWh/m²/an)

SCP VIENNET FERRAND PERSONENI
03 81 65 79 80 - maud.jouffroy.25001@notaires.fr

BESANÇON • 205 700 €

Ref. : 25011-466860
Honoraires à la charge du vendeur

MAISON. Dans un groupe de maisons, maison mitoyenne comprenant trois chambres, séjour, salle à manger, cuisine, salle de bains, wc sous-sol : cave, terrain attenant 250 m² environ, chauffage individuel au gaz de ville. Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr DPE : D (205kWh/m²/an)

SELARL D. DUPUIS - E. JACQUINOT
03 81 56 80 85 - negociation.25013@notaires.fr

BESANÇON • 116 000 €

Ref. : 25001-961454 / Honoraires 5,5% TTC (inclus à la charge de l'acquéreur) (Prix 100 000 € hors honoraires) Frais directs en plus : 9 436,45 €

STUDIO. Rue Henri Bague, situé dans une résidence de 2001 bien entretenue et très prisée. Venez découvrir cet appartement rénové de plus de 29 m² et doté de nombreux atouts - Son parking privatif, sa terrasse de plus de 10m², sa large baie vitrée garantissant une grande luminosité, son placard pendrière toute hauteur situé dans l'entrée sauront parfaire votre confort ou celui de votre futur locataire tout autant que les nombreux avantages que propose la résidence comme l'interphone, l'ascenseur qui dessert l'appartement et la cave, le parc permettant de profiter d'espace vert. DPE : D (238kWh/m²/an)

SCP VIENNET FERRAND PERSONENI
03 81 65 79 80 - maud.jouffroy.25001@notaires.fr

BESANÇON • 120 000 €

Ref. : 70010-884662 / Honoraires à la charge du vendeur (inclus dans le prix). Frais d'acte charge acquéreur : environ 10 000 €

APPARTEMENT T3. Au deuxième étage d'une petite copropriété sans ascenseur. Jolie T3 de 56 m², traversant, lumineux et fonctionnel composé d'une entrée, un salon de 16 m² qui donne sur un balcon avec vue dégagée, une cuisine de 7 m² avec cellier, un wc, une salle de bain deux chambres de 9/10 m². Une cave et un garage fermé. Charges de copropriété trimestrielles environ 170 euros. Chauffage individuel au gaz. Fenêtres double vitrage. Copropriété régulièrement entretenues. DPE : E

SCP P. ACHARD M. VICHARD LECHAT
03 84 91 81 81 - negociation.70010@notaires.fr

EPEUGNEY • 367 000 €

Ref. : 25016-978853 / Honoraires 5% TTC (inclus à la charge de l'acquéreur) (Prix 350 000 € hors honoraires) Frais directs en plus : 24 500 €

Village calme à seulement 20 km de Besançon. Immeuble composé d'un grand appartement comprenant cuisine meublée et équipée, séjour avec cheminée bois, sdb, cellier, 3 ch. Issera libre au moment de la vente), un studio libre à ce jour avec une terrasse (possibilité de le louer ADE HCL), un appart. loué (loyer de 310€ HCL) composé d'une belle pièce à vivre avec cuisine, sdb, 2 ch. et balcon, un grand hangar pouvant être réaménagé en appartement. L'immeuble comprend des extérieurs avec terrasse, places de parking, jardin ... Très beau produit, idéal pour investisseur ou famille souhaitant des rends. TB ETAT. Cave et parking privatif en son sol. DPE : E (208kWh/m²/an)

SCP ZEDT PETIT Notaires
03 81 62 42 20 - negociation.25014@notaires.fr

BESANÇON • 98 000 €

Ref. : 70024-480708
Honoraires à la charge du vendeur

APPARTEMENT T4. Entre le boulevard Léon Blum et la Rue de Trey, au 8ème étage sur 12, appartement T4 de 70 m² loué depuis 25 ans aux mêmes locataires sans sous-cis d'impayés, comprenant : entrée avec placard, cuisine d'impayés, comprenant : entrée avec placard, cuisine avec loggia, salon, séjour, deux chambres, salle d'eau, WC, balcon. Cave et garage en sous-sol. Chauffage collectif gaz de ville, fenêtres en PVC double vitrage. DPE : E (27kWh/m²/an)

SELARL LUSSIAUD CORNELLE JEANNIN
03 84 3195 05 - jule.perrod.70024@notaires.fr

